

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## ANAXIS SHORT DURATION S1

ISIN : FRO010951442

Initiateur : ANAXIS ASSET MANAGEMENT

Site internet : [www.anaxis-am.com](http://www.anaxis-am.com)

Appelez le +33 (0)9 73 87 13 21 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Anaxis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Anaxis Short Duration est autorisé en France.

Date :

17/01/2024

**Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit ?

Type.	Fonds Commun de Placement (répondant à la qualification d'OPCVM) dont la durée de vie est fixée à 99 ans.
Objectif financier.	L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée après frais supérieure de 1% aux taux interbancaires SARON à 12 mois.
Objectif d'investissement durable.	La gestion vise à contribuer de manière significative aux objectifs de l'Accord de Paris en réduisant l'intensité carbone du portefeuille de 7,5% par an en moyenne, par rapport à un niveau de référence fixé fin 2018.
Stratégie.	L'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire utilisant principalement des obligations privées des pays développés. Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif en obligations notées en-deçà de la catégorie investment grade, ou considérées comme de qualité de crédit équivalente par le comité de gestion. La majorité du portefeuille est constitué de titres libellés en euro. Dans les autres cas, l'exposition au risque de change est couverte de manière à la maintenir en-dessous de 5%. La gestion repose avant tout sur une analyse fondamentale approfondie des émetteurs, ainsi que sur la construction d'une allocation diversifiée à partir de titres individuels sélectionnés pour leurs mérites propres. Le fonds peut placer ses liquidités excédentaires sur des comptes de dépôt à terme. Ces dépôts peuvent représenter jusqu'à 50% de l'actif de l'OPCVM. La sensibilité obligatoire du portefeuille peut évoluer dans une fourchette de 0 à 3.
Facteurs de durabilité.	En premier lieu, une politique d'exclusion sectorielle permet d'écarter les activités suivantes : énergies fossiles, nucléaire, emballages en plastique, engrais et pesticides, armement, tabac, OGM non thérapeutiques. En second lieu, des notes sont attribuées aux émetteurs concernant l'environnement, les questions sociales et la gouvernance. Parmi les critères environnementaux, on compte l'engagement dans une politique crédible de réduction des émissions selon une approche centrée sur les meilleurs efforts. Par ailleurs, la sélection des émetteurs porte une attention particulière à la préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau. Parmi les critères sociaux, on compte les liens avec des gouvernements autoritaires, l'implication dans des controverses ou encore le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies. Pour la gouvernance, le point de vue est celui du créancier. Des critères comme la transparence financière ou la légitimité des relations intragroupe sont importants. L'analyse couvre au moins 90% du portefeuille et exclut au moins un émetteur sur cinq. Les principales limitations méthodologiques de l'approche concernent la disponibilité et la qualité des données, l'utilisation d'hypothèses et de prévisions, ou encore l'incertitude concernant le comportement des sociétés et le respect de engagements pris.
Modalités de souscription et de rachat.	La valeur liquidative est quotidienne. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.
Banque dépositaire.	BNP PARIBAS SA, Grands Moulins de Pantin, 9, rue du Débarcadère, 93500 Pantin, France.
Devise.	La devise de la part est il franco svizzero. Affectation du résultat. Le résultat est capitaliza.
Investisseurs de détail visés.	Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle. Il s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer au marché des obligations d'émetteurs privées. Il comporte un risque de perte en capital et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant un an.
Échéance.	Ce produit n'a pas d'échéance. Il ne peut pas être résilié unilatéralement par son initiateur.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins un an. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Le produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques suivants :

- **Risque de crédit** : risque de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.
- **Risque lié aux produits dérivés** : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à des pertes spécifiques, par exemple du fait d'une couverture défavorable dans certaines conditions de marché. Ces pertes peuvent provoquer une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Les investisseurs dont la devise de référence n'est pas la même que celle de ce produit subissent un risque de change.

## Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez le montant indiqué. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ils sont présentés **dividendes réinvestis dans le placement. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

Période d'investissement recommandé : 1 an Investissement de 10 000 Fr.		
Scénarios	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	Si vous sortez après 1 an
Tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 468 Fr.
	<i>Rendement annuel moyen</i>	<i>-15,32%</i>
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 204 Fr.
	<i>Rendement annuel moyen</i>	<i>-7,96%</i>
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 040 Fr.
	<i>Rendement annuel moyen</i>	<i>0,40%</i>
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 171 Fr.
	<i>Rendement annuel moyen</i>	<i>11,71%</i>

## Que se passe-t-il si Anaxis Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet pour votre investissement. La garde et la conservation des actifs sont assurées par le dépositaire. Cependant, l'investissement dans ce produit n'est pas garanti, ni couvert par un système national d'indemnisation.

## Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un **exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.**

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	184 Fr.
<i>Incidence des coûts annuels*</i>	<i>1,84%</i>

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,84% avant déduction des coûts et de 0% après cette déduction.

Il se peut que le professionnel qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, ce professionnel vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Max. 2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 Fr.
Coûts de sortie	<b>Max. 1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.</b>	Jusqu'à 100 Fr.
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	128 Fr.
Coûts de transaction	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. La société de gestion ne prélève pas de frais de transaction.	56 Fr.
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 Fr.

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 1 an. Il est possible de demander le rachat à tout moment.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à l'assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise par courrier à Anaxis Asset Management, 9, rue Scribe, 75009 Paris, France ou par email : [info@anaxis-am.com](mailto:info@anaxis-am.com). Dans le cas où la réponse apportée ne satisferait pas le client, celui-ci a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris CEDEX 02, France. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société [www.anaxis-am.com](http://www.anaxis-am.com) pour plus d'informations.

### Autres informations pertinentes

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le produit : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France : courriel : [info@anaxis-am.fr](mailto:info@anaxis-am.fr). La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées du produit sont disponibles auprès d'Anaxis Asset Management sur le site [www.anaxis-am.com](http://www.anaxis-am.com). N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique fourni ne peut excéder les 10 ans glissants.

Mention pour les investisseurs suisses. Le pays d'origine du fonds est la France. En Suisse, le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, CH-1003 Lausanne. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant